



Ligne directe (514) 598-3785

**PAR COURRIEL ET PAR TÉLÉCOPIEUR**

Le 15 avril 2002

Me Véronique Dubois  
Secrétaire, Régie de l'énergie  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800, place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

OBJET :           Projet d'extension de réseau - «Lotbinière»  
                      Dossier de la Régie : R-3465-2001  
                      Notre dossier : 312-00129

---

Chère consœur,

La Régie accordait l'autorisation préalable spécifique pour la réalisation du "Projet Lotbinière" de Société en commandite Gaz Métropolitain ("SCGM") dans sa décision D-2001-174. La Régie demandait dans cette décision à SCGM de déposer auprès d'elle, avant le début des travaux, la confirmation de la contribution gouvernementale à la réalisation de ce projet.

Vous trouverez, ci-joint, copie de la lettre obtenue du gouvernement du Québec par SCGM à cet égard. Conséquemment, nous désirons informer la Régie que SCGM entend débiter les travaux de réalisation du "Projet Lotbinière" le 6 mai 2002. La date de "mise en gaz" est prévue pour le 23 août prochain.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

J. B. Allard  
Avocat

JBA:jc

p.j.

1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

Téléphone : (514) 598-3444  
Site Internet : [www.gazmetro.com](http://www.gazmetro.com)



Le sous-ministre associé à l'Énergie  
et aux Changements climatiques

Charlesbourg, le 13 mars 2002

Monsieur Stéphane Bertrand  
Vice-président,  
Communications, Affaires publiques  
et gouvernementales  
Gaz Métropolitain  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

Monsieur,

La présente vise à vous informer que, lors de sa réunion du 6 mars dernier, le Conseil des ministres a autorisé le ministère des Affaires municipales et de la Métropole et celui des Ressources naturelles à participer au financement du projet de desserte en gaz naturel des municipalités de la région de Lotbinière, soit : Laurier-Station, Lyster, St-Agapit, St-Apollinaire et Ste-Croix.

La contribution gouvernementale maximale a été fixée à 6,1 M\$ et sera financée entièrement par le gouvernement du Québec. L'annonce officielle de cet appui financier au projet devrait être faite sous peu. Nous vous informerons dès que possible de la date prévue pour cette annonce.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre associé,



Normand Bergeron